ACTUALITÉS NATIONALE

Thiaroye 44: Un colloque universitaire à Dakar réclame «un accès intégral aux archives»

À Dakar, l'université Cheikh-Anta-Diop (Ucad) a accueilli ces 2 et 3 décembre 2024, le Colloque international sur le massacre de Thiaroye. Ses conclusions sont sans appel : les archives ne seraient que partiellement accessibles, et certains rapports sur ce massacre, falsifiés. C'est ce qu'explique Serigne Seye, membre du comité scientifique pour la commémoration du massacre de Thiaroye, et qui travaille sur le devoir de mémoire.

« Nous avons voulu lancer un appel pour qu'il y ait un accès intégral aux archives du massacre de Thiaroye, déclare-t-il au micro d'Eva Massy. Ces archives ne sont pas accessibles parce qu'il y a eu depuis longtemps toute une volonté de cacher une partie de la vérité, ce qui fait qu'il y a des archives qui restent dans des dossiers qui restent des dossiers classés. Il y a des archives qui sont disséminées un peu partout également dans le monde : en Angleterre, en Allemagne, en France, etc. Et cet éparpillement des archives empêche un peu la communauté scientifique ou les communautés concernées d'y avoir accès ».

Il poursuit : « De manière générale, ce sont des revendications qui ont été exprimées par les populations de Thiaroye, par les populations africaines. Et ces revendications sont de restituer et en tout cas de rendre accessibles les archives qui sont liées à ce massacre, au nombre de personnes qui sont tuées, au lieu où elles sont inhumées, etc.

https://www.rfi.fr/fr/afrique

Hackathon pour primer les meilleurs développeurs de projets innovants

L'Agence nationale de la statistique et de la démographie (ANSD) a procédé mercredi au lancement du Hackathon 2024, un processus créatif visant à récompenser les meilleurs développeurs de projets innovants basés sur l'utilisation de données statistiques publiées sur l'Open Data Platform.
Dans ce cadre de cet évènement prévu pour se poursuivre jusqu'au 6 décembre, de jeunes statisticiens, développeurs, data scientifiques et informaticiens, âgés de 18 à 40 ans, vont présenter leurs projets à un jury chargé de choisir les solutions les plus créatives.
Le mot hackathon est la contraction des termes « hacker » et « marathon ». Il désigne une compétition d'innovation regroupant des personnes, aux profils différents, autour d'un objectif commun, sur une courte période.
Le hackaton est un événement collaboratif dédié à l'innovation, qui permet aux équipes de jeunes entrepreneurs de concrétiser leurs idées, de se rencontrer et de développer des solutions innovantes et créatives.
« Vous n'êtes pas seulement des participants à une simple compétition, vous êtes des acteurs du changement, des bâtisseurs d'un avenir numérique où la donnée alimente la prise de décisions, l'innovation, la croissance et le développement », a déclaré Abdou Diouf, directeur général de l'ANSD, en s'adressant aux participants aux Hackaton 2024.

https://aps.sn/demarrage-du-concours-hackathon-2024-pour-primer-les-meilleurs-developpeurs-de-projets-innovants/

Lancement d'un laboratoire biomédical qui vise à réduire les délais d'attente des analyses médicales

Le laboratoire biomédical du Centre international de recherche et de formation en génomique appliquée et de surveillance sanitaire inauguré lundi à Dakar vise à réduire les délais d'attente des résultats d'analyses médicales qui se faisaient à l'étranger, a soutenu le même jour son responsable Dr Khadim Diongue. « La particularité sera de proposer des analyses spécialisées, pour lesquelles, la plupart du temps, il fallait recourir à des sous-traitants au niveau extérieur, avec des attentes relativement longues », a déclaré Khadim Diongue, responsable de cette unité biomédicale du Centre international de recherche et de formation en génomique appliquée et de surveillance sanitaire.

Il prenait part au lancement officiel du laboratoire biomédical du Centre international de recherche et de formation en génomique appliquée et de surveillance sanitaire. Ce laboratoire spécialisé intervient dans les domaines de la génétique, du test de paternité, de la biochimie, de la mycologie entre autres. « Le but est de raccourcir les délais de rendu des résultats, mais également d'éviter l'externalisation des analyses biomédicales », a expliqué M. Diongue.

https://aps.sn/lancement-dun-laboratoire-biomedical-qui-vise-a-reduire-les-delais-dattente-des-analyses-medicales/

Endogénéisation de l'économie et souveraineté alimentaire : l'apport des vitro-plants en question

l'Académie Nationale des Sciences et Techniques du Sénégal (ANSTS) a organisé, samedi dernier, à Dakar, une table ronde préparatoire de la manifestation internationale sur la production et l'utilisation de vitro-plants : perspectives pour la phytothérapie, la souveraineté alimentaire et la sauvegarde des écosystèmes.

L'ancien ministre de la Santé sous le régime du président Abdoulaye Wade, Abdou Fall, a salué la pertinence de cette problématique dans un contexte où se nourrir et se soigner constituent des défis majeurs. Il a souligné que lorsqu'il était ministre, une étude révélait que 80% de la population sénégalaise avait recours aux plantes pour se nourrir ou se soigner. Cela montre l'attachement indéniable des populations aux plantes médicinales et, par extension, à la médecine traditionnelle. D'où, selon lui, la nécessité de revoir ces pratiques pour réduire drastiquement l'importation de médicaments.

À l'en croire, «90% des matières premières utilisées pour notre industrie locale, qui ne représente en moyenne que 5%, sont importées.» Cela l'amène à poser la question suivante : «Comment combiner l'approche de développement des plantes avec le développement de l'industrie afin qu'une stratégie agroindustrielle puisse être mise en place et qu'elle réussisse ?»

https://www.sudquotidien.sn/endogeneisation-de-leconomie-et-souverainete-alimentaire-lapport-des-vitro-plants-en-question/

Aux États-Unis, les diplômés issus des universités prestigieuses n'ont plus la cote

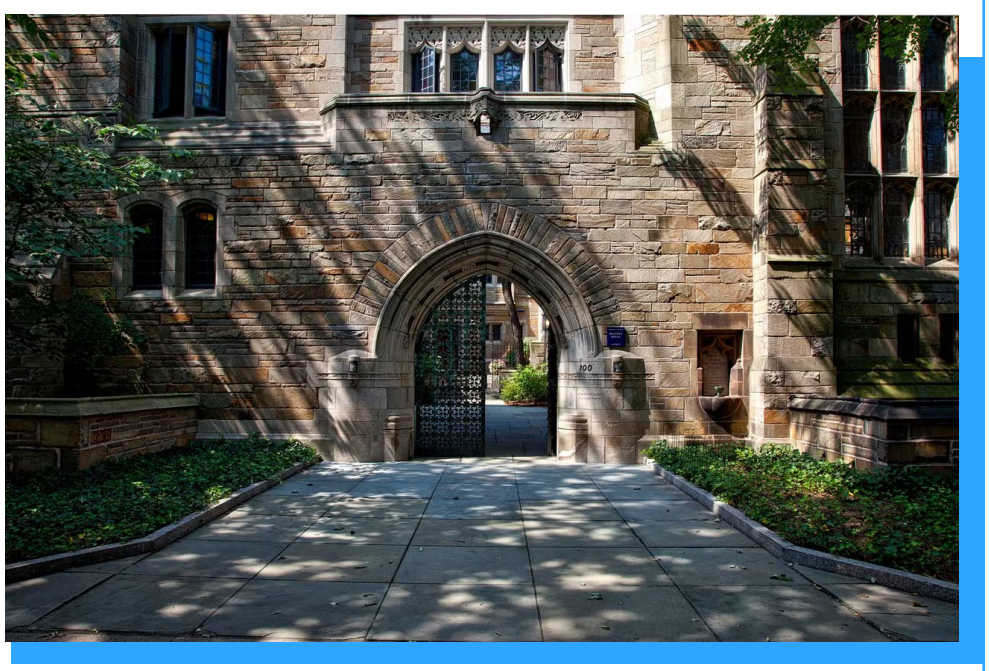

Adam Leitman Bailey, un avocat new-yorkais spécialisé dans l'immobilier, refuse d'embaucher les jeunes juristes qui viennent de décrocher leur diplôme dans l'une des universités formant l'Ivy League – soit les établissements d'enseignement supérieur les plus prestigieux aux États-Unis. "C'est formidable d'avoir des institutions comme Harvard et Yale, qui forment des présidents, des leaders et de grands penseurs, mais ce n'est pas le genre d'avocats dont j'ai besoin", explique-t-il au Wall Street Journal.

Un diplôme délivré par l'une des universités les plus cotées du pays était traditionnellement la garantie de voir son CV placé tout en haut de la pile de candidatures. "Désormais, il peut susciter des questions sur sa valeur, voire jouer contre les candidats", constate le quotidien américain.

Un grand cabinet de conseil comme Bain & Co., basé à Boston, sélectionne encore de jeunes professionnels formés à Princeton ou à Columbia, mais la part de nouvelles recrues issues de ces universités a diminué, explique Keith Bevans, chargé de l'embauche des consultants. Parce que ces universités ne produisent pas assez de diplômés pour répondre aux besoins, mais aussi parce que Bain organise des entretiens d'embauche à distance et le recruteur ne sait pas dans quelle université le candidat a été formé. "Vous êtes jugé sur la base de vos résultats lors de l'entretien et non sur des idées préconçues sur le nombre de candidats venus de telle ou telle université qui sont susceptibles de sortir du lot", explique Keith Bevans.

https://www.courrierinternational.com/article/education-aux-etats-unis-les-diplomes-issus-des-universites-prestigieuses-n-ont-plus-la-cote_224420

Côte d'Ivoire : la convention-cadre sur l'adéquation Emploi-Formation s'imprègnent partenariat État-Secteur privé

La Direction générale de l'emploi (DGE) du ministère de l'Emploi et de la Protection sociale, a présenté officiellement et pris l'engagement de promouvoir auprès des parties prenantes, le contenu de la convention-cadre de partenariat État-secteur privé pour adresser la problématique de l'adéquation Emploi-formation. C'était lors d'une cérémonie ce jeudi 5 décembre 2024, à Abidjan-Plateau, en présence de plusieurs acteurs du secteur privé et les partenaires techniques et financiers.

Ouvrant la série des allocutions, le directeur général de l'Emploi, Franck Dogoh, a rappelé que cette rencontre visait à officialiser la formalisation du cadre de collaboration entre l'État et le secteur privé dans la promotion de l'emploi, de présenter les grandes articulations du contenu de la convention et de sensibiliser les différents acteurs sur leurs engagements dans le cadre de sa mise en œuvre.

Cette convention est conclue pour une durée de trois ans et pourra être renouvelée par accord des parties à l'issue d'une évaluation par la partie étatique (ministères concernés) et le secteur privé représenté par la Confédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI) et la Fédération ivoirienne des petites et moyennes entreprises (FIPME). Dans cette convention signée en 2024, les ministères techniques signataires s'engagent à œuvrer à l'atteinte des objectifs fixés par une synergie d'actions, bien que chaque ministère conserve son autonomie et ses prérogatives dans l'exercice de ses prérogatives.

https://news.abidjan.net/articles/737360/cote-divoire-les-parties-prenantes-de-la-convention-cadre-sur-ladequation-emploi-formation-simpregnent-partenariat-etat-secteur-prive

Tunisie : le Parlement rejette une loi visant à taxer les étudiants de la diaspora

Le Parlement tunisien a dit non à la proposition de taxation des étudiants de la diaspora, émise par le gouvernement. En séance plénière le dimanche 1er décembre, les élus du peuple ont rejeté le projet de loi visant à imposer aux diplômés tunisiens souhaitant poursuivre à l'étranger de rembourser 50% des frais de leurs 5 premières années de formation universitaire locale.

Cette mesure est voulue par le gouvernement pour freiner la fuite des cerveaux, notamment les ingénieurs et des médecins, un phénomène qui prend de plus en plus d'ampleur dans le pays. En 2022, l'Ordre des Ingénieurs de Tunisie estimait à plus de 6000 le nombre de ses membres ayant émigré. Selon cette organisation professionnelle, ce chiffre pourrait doubler au cours des 10 prochaines années.

Une situation désavantageuse pour l'État qui se vide d'une ressource humaine de qualité. La proposition rejetée par le Parlement avait déjà semé la controverse dans le pays, dans les regroupements professionnels et même dans les sphères politiques.

L'ancien ministre de l'Emploi, Faouzi Abderrahmane, l'a jugée autoritaire. « Il aurait été intéressant de demander quelles opportunités l'État offre à ces jeunes et dans quelle mesure il répond à leurs aspirations. Il aurait été intéressant que ces députés se familiarisent avec la pléthore d'études disponibles sur le sujet » a-t-il suggéré.

https://www.agenceecofin.com/actualites/0212-123976-tunisie-le-parlement-rejette-une-loi-gouvernementale-visant-a-taxer-les-etudiants-de-la-diaspora

France : Pourquoi les présidents d'université se mobilisent ce mardi ?

« Le 3 décembre marque une étape importante de la mobilisation des universités françaises ». Les présidents d'établissements d'enseignement supérieur, réunis au sein de France Universités organisent ce mardi 3 décembre 2024 une journée de mobilisation « universités en danger ».
Dans un communiqué publié lundi, les présidents d'université ont alerté sur les « grandes difficultés » des établissements à « construire leur budget 2025 », rapporte l'Agence France Presse (AFP). Selon eux, cette journée d'actions aux formes variées doit permettre une « prise de conscience de la réalité de la situation ».
« Il n'y aura pas de cours, les bibliothèques universitaires seront fermées ainsi que les sites administratifs », avait indiqué l'université de Lille sur X. Les dirigeants s'étaient inquiétés dès septembre de la situation financière des universités, prévenant que nombre d'entre elles pourraient être en déficit, avec des répercussions sur leur fonctionnement.

« Le 3 décembre marque une étape importante de la mobilisation des universités françaises ». Les présidents d'établissements d'enseignement supérieur, réunis au sein de France Universités organisent ce mardi 3 décembre 2024 une journée de mobilisation « universités en danger ».

Dans un communiqué publié lundi, les présidents d'université ont alerté sur les « grandes difficultés » des établissements à « construire leur budget 2025 », rapporte l'Agence France Presse (AFP). Selon eux, cette journée d'actions aux formes variées doit permettre une « prise de conscience de la réalité de la situation ».

https://www.ouestfrance.fr/education/etudiant/universites/pourquoi-les-presidents-duniversite-se-mobilisent-ce-mardi-fa3ff670-b161-11ef-b82d-25c6d02b5baf